Conca d'Oru, le "Grand site" se met (enfin) sur les rails

Une convention signée par le président du syndicat mixte et le préfet de Haute-Corse doit permettre de dérouler la feuille de route. Si la naissance de la collectivité unique a occasionné des retards, un sursis sera difficile à obtenir

Du point de vue même du président du "Grand site", *"c'est une étape importante pour la mise en œuvre de notre plan de gestion"*.

Du moins, un "coup de pouce" de l'Etat, accueilli avec enthousiasme pour mettre le syndicat mixte sur les rails. C'est, en tout cas, le but de la convention signée hier à la Maison des vins de Patrimoniu par Louis Pozzo di Borgo, président du "Grand site de la Conca d'Oru, vignoble de Patrimoniu - golfe de Saint-Florent" et le préfet de Haute-Corse, Gérard Gavory.

A la clé: une enveloppe de 45 000 euros pour 2018, renouvelable l'an prochain pour participer au financement du fonctionnement du "Grand site", porté sur les fonts baptismaux en avril 2017.

Objectif: assurer la mise en œuvre du plan de gestion et garantir l'appui technique des services de l'Etat. *"Depuis la création officielle du syndicat mixte, en janvier, le Grand site est en ordre de marche*, explique Louis Pozzo di Borgo, fraîchement élu à la tête du Grand site, le 20 mars dernier. *En revanche, il nous manquait l'ingénierie et les ressources humaines. Nous avons bénéficié de la bourse à l'emploi en interne à la collectivité de Corse pour constituer une équipe de cinq personnes, directeur compris, pour être opérationnels en juillet."*

"Il faut travailler pour être au rendez-vous"

Le président du "Grand site" sait que le temps presse. Car si l'avènement de la collectivité unique a généré du retard, le label prévoit une clause de revoyure en 2019 avec un examen de l'inspecteur général des sites qui doit vérifier que les engagements ont été tenus - *"ce qui implique d'accorder une attention particulière aux actions prioritaires"*, précise le préfet. D'ailleurs, la philosophie des objectifs est définie de longue date. Balisée en six étapes majeures, la feuille de route a prévu la création d'un syndicat mixte aujourd'hui sur pied, et la mise en œuvre de plusieurs mesures. Tout d'abord l'élaboration, en cours, d'une charte architecturale et paysagère intégrée aux documents d'urbanisme des communes, la transformation de la Maison des vins en Maison du Grand site, le traitement des effluents vinicoles, l'aménagement d'itinéraires doux et d'une signalétique spécifique au label.

Une étape importante avec à la clé une enveloppe de 45 000 euros pour 2018 renouvelable l'an prochain pour participer au financement du fonctionnement du "Grand site". / PHOTO CHRISTIAN BUFFA

"Des études ont été lancées, nous allons réunir prochainement les vignerons puis le comité de pilotage, d'ici fin juillet, pour expliciter la feuille de route, assure Louis Pozzo di Borgo. *Mais, au regard du retard engendré notamment par la mise en place de la CDC, nous allons demander un délai supplémentaire pour effectuer la révision au deuxième semestre 2019 ou début 2020"*.

Une position pas vraiment en phase avec celle du préfet. *"Il ne faut pas s'engager dans cette voie*, considère Gérard Gavory. *Ce label avait été accordé aux forceps, sous l'impulsion de la précédente ministre, et des choses ont été réalisées. Aujourd'hui, il faut travailler pour être au rendez-vous d'étape."*

JULIAN MATTEI

LE CHIFFRE

5859

hectares sont compris dans le classement du "Grand site Conca d'Oru, vignoble de Patrimoniu-golfe de Saint-Florent".